

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: [2]: Numéro Thématique 2

Artikel: La Suisse va rejoindre le "bouclier européen"
Autor: Kümmerling, Pascal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-contre et page suivante : A la demande de la Pologne, plusieurs unités de feu de missiles sol-air *Patriot* allemandes ont été déployées dans le pays.
Photos © Bundeswehr.

Forces aériennes

La Suisse va rejoindre le « bouclier européen »

Pascal Kümmeling

Journaliste spécialisé dans les questions aéronautiques, Avia News

Le département de la Défense observait depuis plusieurs mois l'initiative lancée par Berlin nommée « Euro Sky Shield » ou « bouclier européen ». Notre pays a annoncé ce mardi 4 juillet vouloir rejoindre le projet allemand dans le contexte de la guerre en Ukraine. L'annonce précède une réunion des ministres de la Défense de la Suisse, Viola Amherd, de l'Autriche, Klaudia Tanner, et de l'Allemagne, Boris Pistorius, les 6 et 7 juillet prochain à Berne. A cette occasion, les ministres de la Défense vont signer une déclaration d'intention concernant l'acquisition commune d'un bouclier antimissile européen dans le cadre de l'initiative European Sky Shield (ESSI) ainsi qu'un accord visant à promouvoir la collaboration en matière de recherche dans le domaine de l'armement.

Euro Sky Shield

Lancé par Berlin en octobre 2022, le projet baptisé « Euro Sky Shield », ou « bouclier du ciel européen », a déjà séduit 17 pays. L'Allemagne, initiatrice du projet, est guidée par plusieurs objectifs. En s'engageant dans le développement de capacités importantes mais manquantes au sein de l'OTAN, Berlin veut s'afficher comme un allié responsable et regagner en crédibilité dans la région, mise à mal par sa réticence à offrir un soutien militaire plus conséquent à l'Ukraine. L'Allemagne souhaite également renforcer ses propres capacités de défense aérienne : courte portée (aucune capacité actuellement), moyenne portée (12 batteries Patriot améliorées) et longue portée (aucune capacité). L'Allemagne espère notamment que l'achat en commun d'un système de défense antimissile antimissile exoatmosphérique fera baisser son prix et fera du pays un leader européen dans le développement de ce type de capacité. Berlin s'emploie également à promouvoir sa propre industrie de l'armement, pointant vers le système de défense aérienne à courte portée IRIS-T SLM (produit par Diehl Defence) dans le cadre de l'initiative européenne Sky Shield. Le système a été jusqu'à présent acheté par l'Egypte, une première batterie d'IRIS-T SLM a également été livrée en Ukraine en octobre.

La signature de la lettre d'intention par pas moins de 17 pays a permis de faire pression sur les Etats-Unis afin

qu'ils autorisent Israël à vendre le système Arrow-3, fabriqué par Israël Aerospace Industries et Boeing, à l'Allemagne. Il est possible d'acheter le système de missiles antibalistiques THAAD américains aux capacités similaires (qui serait également plus facile à intégrer dans NATINAMDS).

La Suisse en partenaire

Notre pays est un partenaire de longue date de la sécurité en Europe. Cette collaboration est vouée à se renforcer afin de faire face au développement d'une multitude de menaces. Dans le cadre de la défense aérienne et balistique, un gros effort est en préparation avec l'achat du système sol-air Raytheon *Patriot* qui fonctionnera en binôme avec les futurs avions de combat Lockheed Martin F-35. La collaboration *Patriot/F-35* servira également à renforcer la défense aérienne au centre Europe avec nos voisins comme l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche.

Le principe de l'entrée de la Suisse dans l'initiative « Sky Shield » doit permettre de fixer les bases étendues de cette collaboration et également de renforcer les liens en vue d'acquérir de nouveaux systèmes qui s'intègreront au sein de « Sky Shield ». Précisons d'entrée que la Suisse restera neutre de ses décisions au sein de cet outil de partenariat de défense et non d'agression.

Le principe de neutralité respecté

Tant pour notre pays que pour notre voisin l'Autriche, le principe de neutralité sera respecté. L'adhésion au partenariat ESSI permettra d'assurer la défense tout en excluant une participation ou implication dans des conflits militaires internationaux.

Continuité d'Air 2030

Le projet Air 2030 n'est pas terminé, il s'agit d'un ensemble de modernisations qui comprendra le remplacement des radars de détection à basse altitude de type Westinghouse TAFLIR, ainsi que les deux systèmes de défense sol-air de courte et de moyenne portée en service actuellement.

Les systèmes moyennes portées de type BAe *Rapier* (retirés l'année dernière) et le système de canons Oerlikon de 35 mm et la conduite de tir *Skyguard* doivent trouver un remplaçant. Le futur système devra donc fonctionner en réseau avec les Patriot/F-35 et pouvoir fonctionner dans le cadre du système européen de « bouclier ». Le choix devrait être effectué en 2025. Puis, viendra le temps en 2027 de remplacer les missiles de courte portée *Stinger*, certainement par une arme polyvalente mobile, multi-cibles (avions, drones, hélicoptères) et autonome de type SHORAD.

P. K.



Revue des revues

Raids aviation

Dans le marché très disputé et compétitif des journaux spécialisés dans l'aviation militaire contemporaine ou historique, *Raids Aviation* fait figure de nouveau-venu. Mais au bout de bientôt six ans, le bimestriel semble avoir trouvé sa place et être là pour rester. Chaque numéro s'articule autour de nouvelles brèves, d'une rubrique française et ensuite de rubriques thématiques et/ou internationales.

Europe

Dans *Raids Aviation* No. 66 (juin 2023, p. 13-23) il est question des 70 années de la Patrouille de France (PAF) – utile au moment où certains remettent en question leurs homologues helvétiques. Jean-Marc Tanguy est également l'auteur dans le même numéro d'un compte-rendu consacré au salon des forces spéciales, à Souge près de Bordeaux où il est essentiellement question d'hélicoptères et de drones (p. 24-29).

Le même numéro présente l'Eurofighter « tranche 4 » dont 30 des 38 appareils ont été reçus par la Luftwaffe (p. 70-79). Quatre escadres opèrent actuellement l'appareil : les Taktische Luft Geschwader 31 « Boelke » à Norvenich; 71 « Richtofen » à Wittmundshafen; 73 « Steinhoff » à Laage-Rostock et 74 à Neuburg.

Les Typhoon FGR.4 de la Royal Air Force font l'objet d'une présentation dans *Raids Aviation* No. 65, avril 2023, p. 70-79. Deux bases de la RAF concentrent ces appareils : RAF Lossiemouth dans le Nord de l'Ecosse, qui abrite les No. 6, No. IX, No. 1, No. 4, No. II Squadrons et RAF Coningsby au Nord de Londres, qui abrite les No. 41, No. 12, No. XI, No. 3 et No. 29 Squadrons.

Jean-Marc Tanguy propose un état des lieux de l'Aéronavale française et s'interroge sur les pistes de son développement. Les moyens sont importants : 41 Rafale Marine répartis en trois « flotilles » ou escadrilles : 11F, 12F et 17F basées à Landivisiau ; 3 Hawkeye de la 4F à Lann-Bihoué, 22 Atlantique 2 au sein des 21F et 23 F à Lann-Bihoué. A cela s'ajoutent un peu plus d'une vingtaine d'appareils de liaison et environ 80 hélicoptères. (No. 63, décembre 2022, p. 12-20) Les ravitaillateurs A330-243 MRTT Phénix font l'objet d'un article de Babak Taghavée – notamment engagés en Europe de l'Est au cours des six premiers mois de la guerre en Ukraine (p. 40-48).

Suisse

Jean-Pierre Husson présente la démonstration des Forces aériennes suisses à l'AXALP en 2022. (No. 64, février 2023,



p. 72-79) La livraison des deux premiers drones Hermes 900, dont six ont été commandés en 2014, a finalement eu lieu en décembre 2022. (No. 65, p. 32)

Russie

Youri Obraztsov présente l'état des livraisons et de la production d'avions militaires en Russie (No. 66, juin 2023, p. 58-66).

A ne pas manquer : le numéro Hors-série 17 de juin 2022, rédigé par François Brévot, est consacré à la guerre aérienne en Ukraine. Il y est notamment question de la dispersion et de la survie des appareils ukrainiens, ainsi que des lacunes russes. Deux importants chapitres sont également consacrés au renseignement de l'OTAN.

Ailleurs

Babak Taghavée propose un intéressant article sur l'aviation de la marine iranienne dans le No. 65 aux pages 44-53. Les appareils à voilure fixe ou rotative peuvent jouer un rôle non négligeable dans la surveillance des frontières et les axes maritimes actuellement sous tension. Plusieurs brèves sont consacrées à l'acquisition par Téhéran de Sukhoi 35 russes.

Air-sol

Raids Aviation No. 65 nous apprend (p. 7) la qualification d'une nouvelle bombe à guidage laser : AASM iooo développée par Safran, qui décline donc une véritable famille d'engins. L'armée de l'Air maintient une activité soutenue au Sahel (p. 10) et annonce que les drones Reaper ont tiré 181 bombes dans le cadre de l'opération BARKHANE. A noter, comme le fait la presse française, que ces drones armés ont désormais été autorisés à opérer au-dessus du territoire national.